

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 22874
Numéro SIREN : 518 864 848
Nom ou dénomination : 55 SAS

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2020 sous le numéro de dépôt 12631

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 31-01-2020

N° DE DEPOT : 2020R012631

N° GESTION : 2009B22874

N° SIREN : 518864848

DENOMINATION : 55 SAS

ADRESSE : 5/7 rue d'Athènes 75009 Paris

DATE D'ACTE : 27-06-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Changement(s) d'administrateur(s)

Copie certifiée conforme
à l'original

55 SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 23.192 euros
Siège social : 5/7, Rue d'Athènes
75009 PARIS
518 864 848 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2019**

L'an 2019,
Le 27 Juin,
A 14 heures,

Les associés de la société 55 SAS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 5/7, Rue d'Athènes 75009 PARIS, sur convocation faite par le Président adressée le 21 juin 2019 à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mats CARDUNER, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur David-James SEBAG, conseil de la Société, est désigné comme secrétaire.

La société BDO France - Léger & Associés, Commissaire aux Comptes de la Société, a été régulièrement convoquée.

Maître Charlotte PLANTIN, avocat au Barreau de Paris, conseil de Monsieur Nicolas BEAUCHESNE participe à l'Assemblée Générale à l'invitation de ce dernier et sans opposition des autres participants.

A la demande de la Société, Maître Don-Pierre DONSIMONI, huissier de justice, est présent avec mission de dresser constat de l'Assemblée Générale.

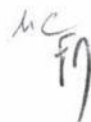
La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 22.700 actions sur les 23.192 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de 51 % des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,



- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des mandats du Président et des Directeurs Généraux,
- Renouvellement et nomination des Membres du Comité d'Administration,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

NEUVIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Monsieur Nicolas BEAUCHESNE, Membre du Comité d'Administration, expire ce jour à l'issue de la présente réunion, renouvelle le mandat de Monsieur Nicolas BEAUCHESNE, pour une nouvelle période de 3 exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, en qualité de Membre du Comité d'Administration.

Cette résolution est rejetée par 2.215 voix ayant voté pour, 20.485 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

DIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Fabrice DUMAS, né le 24 mars 1968 à Toulouse, demeurant 18 rue Spontini 75116 Paris, en qualité de Membre du Comité d'Administration, pour une période de 3 exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par 20.485 voix ayant voté pour, 2.215 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

SEIZIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Mats CARDUNER



Fabrice DUMAS



Bon pour acceptation du mandat de
Membre du Comité d'Administration